



PROJET PEDAGOGIQUE

Former des écocitoyens conscients et responsables

Du CP au CM2

Année scolaire 2023- 2024

 **Syvedac**

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination
des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Notre société produit de plus en plus de déchets. Leur réduction et leur valorisation sont devenus des enjeux majeurs.

Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et si nous voulons préserver la qualité de vie, les ressources et la planète, nous pouvons commencer par les sensibiliser à ces aspects.

D'un point de vue pédagogique, le thème des déchets permet d'aborder l'écologie concrètement. Les animations sont conçues pour mettre en évidence la large palette d'actions existantes dans la vie quotidienne pour réduire notre impact sur l'environnement.

La finalité de ces interventions auprès des jeunes est de former des écocitoyens conscients et responsables, en apportant aux enfants des solutions concrètes et réalisables, afin qu'ils ne soient plus passifs devant la dégradation de leur environnement mais au contraire qu'ils deviennent acteurs du changement pour le préserver.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –

Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

Sommaire

1. Le Syvedac dans votre école	1
1.1. Présentation du Syvedac	1
1.2. Des écocitoyens conscients et responsables	1
2. Les modalités d'interventions en 10 questions	2
À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?	2
Qui peut bénéficier des animations ?	2
Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?	2
Une préparation en amont est-elle requise ?	4
Comment est géré l'encadrement lors des animations ?	5
Quel est le coût des animations ?	5
Où se déroulent les animations ?	5
Du matériel est-il nécessaire ?	5
Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ?	5
Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?	6
3. Programme des animations	7
3.1. « La vie de nos déchets » Gestion des déchets	7
3.1.1. Travail préliminaire	7
3.1.2. Séance 1 : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »	8
3.1.3. Séance 2 : « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri »	8
3.2. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire	9
3.3. « Qui mange ma poubelle » Compostage	9

4. Pour aller plus loin	10
4.1. Formation des enseignant.e.s	10
4.1.1. La gestion des déchets.....	11
4.1.2. Compostage	11
4.1.3. Gaspillage alimentaire	11
4.2. Catalogue de prêt.....	11
4.2.1. Ludothèque	12
4.2.2. Médiathèque	12
4.2.3. Expositions et mobiliers.....	13
4.2.4. Kit éco-évènement	13
4.3. Exposition mobile « Comme à la maison ».....	14
4.4. Visites de sites	14
4.5. Spectacle : L'incroyable musée de la dynastie Poubelle	15
4.6. Olympiades	17
5. Des partenaires pour votre thématique écologie	18
5.1. Le CPIE.....	18
5.2. Le SDEC	18
5.3. Et pleins d'autres.....	18
Annexes	21

1. Le Syvedac dans votre école

1.1. Présentation du Syvedac

Le Syvedac (SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) exerce une mission de service public : le traitement et la valorisation des déchets. En 2022, cela représente plus de 176 000 tonnes de déchets traitées. Le territoire du Syvedac s'étend sur 175 communes, soit plus de 434 000 habitants (cf [Annexe 1](#) : Carte du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 & [Annexe 2](#) : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021).

À ce titre, il exerce les compétences suivantes :

- Traitement et valorisation (matière, organique et énergétique) des déchets ménagers et assimilés¹ ;
- Enfouissement des déchets ultimes ;
- Opérations de transport, de tri ou de stockage qui s'y rattachent
- Prévention et sensibilisation des habitants aux enjeux de réduction et de tri.

La réduction des déchets ménagers est un des objectifs majeurs du Syvedac. En effet, en moyenne un habitant produit 666 kg de déchets par an et par personne. Ainsi, ce programme d'animations scolaires est l'une des voies qui a été prise pour atteindre l'objectif de réduction de 10 % de déchets entre 2016 et 2022. Ces animations resteront l'un des axes du nouveau programme de réduction qui courra entre 2024 et 2030.

1.2. Des écocitoyens conscients et responsables

Pour le Syvedac, il s'agit de former les élèves à être des écocitoyens **conscients** et **responsables** de leurs actes, capables de **proposer des solutions**, en leur transmettant la connaissance et la compréhension des thématiques liées aux déchets. Les citoyens de demain seront des acteurs majeurs pour un mode de vie durable :

- Prêts à vivre en faveur d'une consommation faible en déchets,
- Acteurs dans la réduction du gaspillage, notamment alimentaire,
- Engagés dans une pratique du compostage quotidienne
- Adoptant un geste de tri durable, en classe comme à la maison.

¹ Ce qui correspond à votre poubelle noire d'ordure ménagère, votre poubelle jaune de tri sélectif, la borne à verre à l'extérieur et les encombrants et déchets verts collectés en porte à porte.

2. Les modalités d'interventions en 10 questions

À quelles tranches d'âge s'adressent les animations ?

Les animations « **Qui mange ma poubelle** » **Compostage** sont conçues pour les classes à partir du CP.

Les animations « **La vie de nos déchets** » **Gestion des déchets** sont conçues pour les classes à partir du CE1.

Les animations « **Arrêtons de nourrir nos poubelles** » **Gaspillage alimentaire** sont conçues pour les classes à partir du CE2.

Les collèges, lycées, établissements d'enseignements supérieurs, centres de loisirs ou administrations, appartenant au territoire du Syvedac, peuvent également bénéficier d'animations autour de la thématique des déchets. Vous trouverez les informations sur les interventions dans le projet d'intervention, rdv sur syvedac.org/jeunesse.

Le Syvedac peut accompagner les enseignant.e.s de tous les niveaux (maternelle jusqu'aux études supérieures) sur la thématique des déchets avec du [prêt de matériel](#), des formations, ou l'accompagnement de la mise en place du tri dans l'établissement. Consultez la dernière partie « [Pour aller plus loin](#) » de ce document ou contactez le [Syvedac](#) pour plus d'informations.

Qui peut bénéficier des animations ?

Les écoles élémentaires sur le territoire du Syvedac, à savoir celles appartenant aux intercommunalités suivantes :

- Communauté urbaine Caen la Mer ;
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
- Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon ;
- Communauté de communes Cœur de Nacre ;
- Pour les écoles appartenant à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, les animations sont assurées par les animateurs de l'agglomération. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : [Y'a pas de mauvaises graines !](#) ;
- Pour le SMICTOM de la Bruyère, les animations sont assurées par les animateurs du SMICTOM. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur : [SMICTOM Pédagogie](#).

Vous trouverez en [Annexe 1](#) : Carte du territoire du Syvedac au 1er avril 2021 et en [Annexe 2](#) : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1er avril 2021.

Quels sont les prérequis pour bénéficier des animations ?

Le Syvedac propose des animations dans un objectif de réduction et de tri des déchets sur son territoire. Afin que celles-ci soient efficaces et cohérentes, les animations pourront avoir lieu si :

- Le tri sélectif est en place dans votre structure ;
- Le tri est respecté par l'ensemble du personnel et de l'équipe pédagogique ;
- Les enseignant.e.s ont la volonté de mener des actions de sensibilisation, avec et pour les élèves, autour des déchets, du gaspillage ou de la consommation.

NB : Ces démarches demandent un investissement de temps mais sont peu coûteuses financièrement.

1/ Le tri dans l'école

La place du tri dans l'école est importante. En effet, les enfants retiendront mieux le message s'ils voient une cohérence entre ce qu'ils vont apprendre lors des animations et les possibilités d'agir que leur offre leur environnement direct. L'objectif est que le geste se pérennise à l'école pour qu'il se reproduise dans leur foyer et devienne une habitude. Ainsi, la présence **d'un dispositif de tri fonctionnel avec au minimum 2 poubelles, est obligatoire avant toute animation** :

- Des poubelles jaunes pour les papiers et emballages recyclables ;
- Des poubelles noires pour les ordures ménagères résiduelles.

Si ce dispositif n'est pas en place, le Syvedac peut vous conseiller pour son installation au sein des locaux.

À savoir : Si l'installation du tri représente une difficulté pour diverses raisons (politique, investissement matériel ou humain), le Syvedac se réserve le droit d'en informer la mairie et la communauté de communes en charge de la collecte par un courrier signé par le Président du Syvedac.

Par ailleurs, le tri d'autres objets peut être envisagé, comme les stylos ou les cartouches.

2/ Sensibilisation de l'équipe pédagogique et du personnel communal

Pour que le tri soit efficace, il doit être respecté par l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'école (équipe pédagogique et personnel technique). Les personnes en contact direct avec les enfants peuvent ainsi les guider s'ils s'interrogent. Il est également primordial que les personnels de ménage et de restauration scolaire soient sensibilisés au tri pour ne pas rompre la chaîne de tri et briser les efforts fournis en amont.

3/ Un projet durable

Comme pour tout apprentissage, **le message doit être répété pour être assimilé** et le travail de **sensibilisation continue** est nécessaire. C'est pourquoi les animations seules ne sont pas profitables, elles sont le soutien d'un projet ou d'une séquence pédagogique en lien avec les déchets, la consommation ou l'écologie. Ainsi, un travail de répétition sur l'année est nécessaire pour éduquer les enfants à long terme. L'appui de la direction est donc fortement recommandé, notamment pour la pérennisation du geste de tri.

Le Syvedac propose ainsi un accompagnement dans de nombreuses thématiques liées aux déchets :

- Conseil dans la mise en place du tri et le suivi de celui-ci ;
- Formation du personnel (enseignant.e, entretien, restauration scolaire, etc.) ;
- Soutien pour l'installation d'un dispositif de compostage ;
- Accompagnement pour un travail de réduction du gaspillage alimentaire ;
- ...

De plus, pour ancrer les notions apprises durant ce partenariat, le Syvedac demande aux enseignant.e.s de lui transmettre une production, réalisée par les élèves, à la suite des interventions du Syvedac. Celui-ci peut prendre de nombreuses formes :

- Un poème ;
- Des affiches de tri pour la classe ou l'école ;
- Des affiches de sensibilisation pour les autres classes, les parents ;
- La réalisation d'un livret d'astuces zéro déchet ou recettes anti-gaspi... ;
- Journal ou newsletter
- L'enregistrement d'une chanson ;
- L'enregistrement d'un audio à la manière d'un podcast sur la réduction des déchets ou le tri ;
- Des actions d'informations dans les autres classes de l'école (photo ou vidéos)
- Des vidéos de sensibilisation à diffuser aux parents, aux grand public ;
- Des saynètes de théâtre ou un spectacle ;
- Des maquettes
- ...

De nombreuses idées sont possibles et le cadre est large pour répondre à cette demande. Vous trouverez des idées réalisées par des enseignant.e.s en cliquant vers ce catalogue en ligne : [Book d'inspiration – Catalogue d'actions menées après les animations du Syvedac.](#)

Si vous le consentez, les productions reçues seront ajoutées à ce catalogue, afin de valoriser le travail et d'inspirer d'autres enseignant.e.s !

Une préparation en amont est-elle requise ?

Le but de ces animations est l'acquisition d'habitudes à long terme pour les citoyens de demain. Ainsi, **les interventions du Syvedac sont un accompagnement** et des supports **complémentaires à vos projets/ séquences pédagogiques**. C'est pourquoi tous les projets, exercices, réflexions autour des déchets sont les bienvenus, avant ou après les animations.

Pour préparer vos séquences sur la thématique *déchets*, le Syvedac met à votre disposition de nombreux outils. Pour plus de détails, rendez-vous dans la dernière partie « [Catalogue de prêt](#) » de ce document et sur notre [site internet](#) : rubrique '*Liens utiles*'.

De plus, pour préparer les animations, un questionnaire est à compléter avec les enfants au préalable. Cf. p.7 « [Travail préliminaire](#) » pour plus de détails.

Comment est géré l'encadrement lors des animations ?

La **participation active de l'enseignant.e** est nécessaire avant mais également pendant l'animation. Elle permet le lien entre les enfants et les animateurs. Sans l'appui de l'enseignant.e lors des animations, l'efficacité est moindre. En outre, la gestion d'une classe reste la compétence de l'enseignant et non celle du Syvedac.

Quel est le coût des animations ?

Le Syvedac exerce une mission de service public en agissant pour le bien commun, par conséquent les animations sont financées par le Syvedac.

Cependant, le **non-engagement financier suggère un investissement de temps** de la part des enseignant.e.s. En effet, le nombre d'établissements scolaires dépendants du Syvedac est important (plus de 300 établissements scolaires) et les demandes nombreuses. La pertinence du projet est donc importante dans l'acceptation de votre demande.

Où se déroulent les animations ?

Les animations ont lieu dans l'établissement, dans les classes concernées.

Du matériel est-il nécessaire ?

Les animateurs ont besoin d'un tableau, de quoi écrire ainsi qu'un ordinateur et un vidéoprojecteur prêts à être utilisés à leur arrivée.

Les animateurs du Syvedac peuvent intervenir avec des affiches s'il n'y a pas de vidéoprojecteur, mais ne pourront pas diffuser les supports vidéos.

Combien de temps faut-il prévoir pour les animations ?

Pour les animations « **Qui mange ma poubelle** » **Compostage**, le programme se déroule en ½ journée.

Pour les animations « **La vie de nos déchets** » **Gestion des déchets**, le programme d'animations se divise en 2 séances d'1h30 chacune, avec 1 semaine d'intervalle entre les deux, soit 3h d'intervention au total.

Pour les animations « **Arrêtons de nourrir nos poubelles** » **Gaspillage alimentaire**, le programme d'animations se divise en 2 séances d'1h30 chacune, avec 1 semaine d'intervalle entre les deux, soit 3h d'intervention au total.

Que dois-je faire en tant qu'enseignant.e. pour bénéficier des animations ?

Comme chaque année, un appel à candidatures est lancé. En effet, les demandes sont nombreuses et dans un souci d'équité et d'organisation, le Syvedac groupe les demandes en début d'année scolaire.

Pour l'année scolaire 2023/2024, vous pouvez réaliser votre demande jusqu'au 8 octobre 2023 avant la clôture définitive des demandes. Si vous avez rencontré le Syvedac l'année scolaire passée ou si vous souhaitez être sélectionné rapidement, vous pouvez compléter ce formulaire avant le 13 septembre 2023.

1/ Concertation avec les collègues

Avant de contacter le Syvedac, vous pouvez sonder vos collègues pour savoir si votre projet est en lien avec les leurs (cela évite plusieurs candidatures pour un même établissement).

2/ Saisie en ligne du formulaire

Vous pourrez ensuite compléter l'[Appel à candidatures](#) en ligne ou faire la demande du formulaire papier. Vous avez jusqu'au 13 septembre 2023 ou jusqu'au 8 octobre 2023 pour candidater aux animations du Syvedac.

 **ATTENTION : 1 formulaire par école**

3/ Analyse et prise de contact par le Syvedac

Les candidatures seront étudiées par le Syvedac après la clôture de l'appel à candidatures. **Le détail apporté aux réponses et l'investissement des professeurs seront des critères importants pour la sélection.** Les candidats sélectionnés seront ensuite contactés par le Syvedac pour fixer un rendez-vous d'état des lieux.

4/ État des lieux

L'objet de cette rencontre est de faire l'état des lieux en matière de gestion des déchets, incluant le tri et la sensibilisation du personnel et de consolider votre séquence/ projet pédagogique.

Ce diagnostic est le point de démarrage du partenariat entre l'école et le Syvedac. Il permet à l'établissement de se questionner sur ses pratiques et de les améliorer si nécessaire. Le Syvedac quant à lui apportera des conseils et des contacts. Ce rendez-vous permet aussi à l'animateur du Syvedac d'adapter son discours lors des animations, découvrir les lieux, rencontrer une partie de l'équipe pédagogique et valider les animations souhaitées par les enseignants.

5/ Accompagnement du Syvedac

À la suite de ce rendez-vous et en fonction des besoins, un accompagnement pour la mise en place d'actions est proposé via un compte rendu, ainsi qu'un programme de sensibilisation des élèves avec une ou plusieurs animations.

3. Programme des animations

Le Syvedac propose 3 animations à destination des classes de CP au CM2 :

- « La vie de nos déchets » Gestion des déchets, à partir du CE1 ;
- « Qui mange ma poubelle » Compostage, à partir du CP ;
- « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire, à partir du CE2.

Toutes ces animations s'inscrivent dans un projet ou une séquence pédagogique, en lien avec les thèmes qu'elles abordent.

3.1. « La vie de nos déchets » Gestion des déchets

Les maximes « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » et « Il ne peut y avoir de recyclage, sans tri » sont au cœur de l'intervention du Syvedac. En intégrant la démarche de réduction des déchets dès l'achat (voire dès la conception), les enfants pourront être les ambassadeurs d'une consommation plus respectueuse de l'environnement autour d'eux. De plus, la présentation des procédés de traitement et de recyclage des déchets permettra aux enfants de comprendre leur rôle dans ce système. L'intention est d'instaurer ou de pérenniser le geste de tri pour qu'il devienne une habitude.

Le programme d'animations, dont la présentation est établie ci-dessous, nécessite une préparation préalable et se divise en deux séances d'1h30 : la première s'intitule « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » et la deuxième « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri ». Ces deux séances sont espacées d'une semaine.

3.1.1. Travail préliminaire

Le travail de sensibilisation autour de la thématique des déchets se co-construit entre l'école et le Syvedac.

Avant d'apporter aux enfants de nouvelles connaissances sur les déchets, les sonder permet de faire le point sur ce qu'ils savent ou croient savoir à ce sujet. Ce questionnement lance des interrogations chez eux et éveille leur curiosité. Ce travail préparatoire permet également de passer le stade de découverte afin que la compréhension et l'assimilation des notions abordées par la suite soient facilitées.

Déroulement

Quelques jours avant chacune des animations, l'enseignant.e présente le questionnaire (envoyé par le Syvedac) aux enfants. Celui-ci peut être complété en classe ou à la maison, en groupe ou individuellement, l'important est d'éveiller et de préparer les enfants aux problématiques qui seront évoquées.

Un bref retour oral sera donné par l'enseignant.e juste avant la première animation.

NB : Les questions ne seront pas corrigées une par une, mais toutes les réponses seront apportées lors des interventions. L'enseignant.e pourra ainsi les corriger après les animations, afin de vérifier la compréhension et de lever les dernières interrogations.

3.1.2. Séance 1 : « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Objectifs

- Conscientiser l'importance de la réduction des déchets ;
- Percevoir et différencier la notion de durable et de jetable ;
- Proposer des solutions pour consommer autrement et réduire ses déchets.

Déroulement

L'animateur présente aux élèves une photo de pollution anthropique. Les enfants sont invités à repérer les pollutions et à exprimer leurs connaissances de l'impact des déchets sur la faune et la flore. L'animateur les amène à s'interroger sur le futur de nos déchets et construit, avec leur participation active, le trajet du traitement de nos ordures.

L'animateur interpelle sur la provenance de ces nombreux déchets et ainsi fait comprendre aux enfants qu'ils peuvent agir. Via une vidéo, les enfants découvrent le principe du zéro déchet et quelques applications.

Ensuite, en groupe et de manière ludique, les participants sont invités à réfléchir à des alternatives aux objets à usage unique (jetable) qui leur sont présentés. Dans la suite, ils ont la possibilité de relier les objets jetables avec un exemple donné de solution durable.

En dernière partie, les enfants sont encouragés à choisir une solution qu'ils présentent à l'ensemble de la classe.

3.1.3. Séance 2 : « Il ne peut y avoir de recyclage sans tri »

Objectifs

- Savoir différencier chaque famille de déchets et les orienter vers les bons exutoires ;
- Assimiler les consignes de tri et en être les ambassadeurs à la maison ;
- Comprendre l'importance et l'intérêt du geste de tri ;
- Comprendre la notion de recyclage ;

- Différencier la notion de déchets recyclables et non-recyclables ;
- Découvrir le circuit des déchets (de la collecte au traitement et à l'élimination).

Déroulement

L'animateur introduit les notions de tri et de recyclage, qui sont approfondies tout au long de la séance. Les élèves sont interrogés sur leurs connaissances concernant les différentes collectes de déchets.

L'animateur présente ensuite la notion de matière, ainsi chaque type de collecte est identifié par la matière composant ses déchets. Pour chaque point de collecte mentionné, les consignes de tri, le centre de traitement ou de recyclage et la valorisation des matières sont présentés en détail aux élèves.

En dernière partie, un jeu sur plateau est proposé afin de structurer les différentes informations (matière, consigne de tri et recyclage) de façon ludique.

3.2. « Arrêtons de nourrir nos poubelles » Gaspillage alimentaire

Jeter de la nourriture est un geste devenu banal. Pourtant, cela a des conséquences considérables sur les plans environnementaux, économiques et sociaux. Prendre conscience de l'ampleur de ces impacts est primordial afin d'agir contre le gaspillage alimentaire.

Les enseignants souhaitant bénéficier de cette animation sont invités à réfléchir à une action en lien avec le gaspillage alimentaire du restaurant scolaire, l'objectif du Syvedac étant la réduction effective des déchets du restaurant scolaire.

Objectifs

- Découverte des enjeux du gaspillage alimentaire ;
- Réflexion autour de solutions contre le gaspillage alimentaire.

Déroulement

Classe entière et petits groupes de travail :

- Approche globale : identification des causes et conséquences du gaspillage alimentaire en France et dans le monde ;
- Approche individuelle : se positionner en tant que consommateur ;
- Proposition collective de solutions contre le gaspillage alimentaire ;
- Synthèse.

3.3. « Qui mange ma poubelle » Compostage

Parce que nos poubelles débordent, comment valoriser nos déchets organiques qui représentent 1/3 dans la poubelle d'ordures ménagères ? Qu'est-ce que le

compostage ? Découverte du cycle de vie, de la faune du sol et du fonctionnement d'un composteur à travers des jeux, de la manipulation et de l'animation participative.

Cette animation est proposée aux écoles ayant un composteur pédagogique ou avec un projet d'installation, afin d'assurer une cohérence entre l'animation et la pratique.

Objectifs

- Sensibiliser les élèves à la réduction des déchets par la pratique du compostage ;
- Découvrir le cycle de la matière organique et ses acteurs ;
- Découvrir le fonctionnement du composteur ;
- Apprendre à utiliser un composteur.

Déroulement

- Retour sur le tri sélectif ;
- Le processus du compostage ;
- La faune du composteur et la vie du ver ;
- Entretenir son composteur ou utiliser le compost mûr.

4. Pour aller plus loin

Le Syvedac et ses partenaires proposent plusieurs outils pour poursuivre la sensibilisation des élèves :

- Une demi-journée de formation à destination des enseignant.e.s, par thème :
 - Gestion des déchets,
 - Compostage,
 - Gaspillage alimentaire.
- Le prêt de matériel : ludothèque, médiathèque, exposition et mobiliers, kit éco-événement ;
- L'exposition mobile « Comme à la maison » ;
- Des visites de sites de traitement de déchets ;
- Un spectacle pour les enfants ;
- L'organisation d'olympiades.

4.1. Formation des enseignant.e.s

Le Syvedac propose, au cours du 1^{er} trimestre, 3 demi-journées de formation sur les mêmes thématiques que celles proposées aux élèves, à savoir :

- La gestion des déchets
- Le compostage
- Le gaspillage alimentaire

Ces formations ont pour but de donner une vision globale des thèmes abordés et de présenter les outils pédagogiques mis à disposition des enseignant.e.s pour travailler en classe. Un échange autour de cas concrets est également proposé. Ces formations se déroulent à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets à Colombelles le mercredi matin.

Pour participer, à une ou plusieurs de ces formations, vous pouvez en faire la demande par mail à contact@syvedac.org.

Les programmes de ces formations sont :

4.1.1. La gestion des déchets

- Qu'est-ce que le SYVEDAC
- Qu'est-ce que je tri, qu'est-ce que je jette (consigne de tri)
- Que deviennent mes déchets (recyclage)
- Visite de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles
- Et si nous réduisons ?
- Temps d'échange autour de vos cas concrets pour la mise en place du tri

4.1.2. Compostage

- Pourquoi composter ? (photolangage et carte mentale)
- Les règles de tri du compostage (jeu collaboratif)
- Le compostage, c'est quoi ? (vidéos et bâche sur le cycle de la matière)
- La faune du composteur : découverte des décomposeurs (observation du compostage)
- Comment entretenir un composteur (règles à respecter)
- Temps d'échange autour de vos cas concrets

4.1.3. Gaspillage alimentaire

- Le gaspillage alimentaire c'est quoi ?
- Quels outils pour mener mon projet ?
- Quelles valorisations ?
- Mise en pratique de pesées du gaspillage sur le temps de restauration
- Temps d'échange autour de vos cas concrets

4.2. **Catalogue de prêt**

Le Syvedac met à votre disposition du matériel pédagogique et du matériel pour réaliser un éco-événement. Vous trouverez les catalogues suivants :

- Ludothèque : jeux de société grands jeux et ateliers ;
- Médiathèque : livres et DVD ;

- Expositions et mobiliers ;
- Un kit événementiel.

Pour emprunter ce matériel, rendez-vous sur [Le Syvedac vous accompagne](#), et faites votre demande (via le formulaire ou la convention) minimum 3 semaines avant la date d'emprunt. En fonction de vos besoins, le matériel peut être emprunté de quelques jours à quelques mois. Le retrait et le retour se font à l'UVE de Colombelles lors de la permanence tous les mercredis matin, de 9h à 10h.

4.2.1. Ludothèque

Vous trouverez dans cette ludothèque plusieurs types de supports, certains faits maison, pour apprendre en s'amusant. Les outils à votre disposition permettent d'aborder les notions de la réduction des déchets, du compostage, du gaspillage alimentaire, du tri ou du recyclage.

Cette ludothèque peut être utilisée en début de séquence pour découvrir des notions et du vocabulaire ou à la fin pour renforcer les notions apprises.

Les outils empruntables sont :

- Des jeux de société qui peuvent servir en fin de séquence ou la veille des vacances ;
- Des grands jeux pour des séances plus sportives ou des kermesses (peuvent être installés en extérieur ou en gymnase).
- Des outils et/ ou des fiches d'ateliers ludiques et créatifs, pour que les élèves soient acteurs de leur apprentissage, grâce et ces ateliers, ils apprendront avec leur sens.

À vous de jouer !

4.2.2. Médiathèque

La médiathèque se compose d'une centaine de livres et de quelques DVD, pour les tout-petits jusqu'aux adultes, portant sur des thèmes variés :

- Développement durable ;
- Réduction des déchets ;
- Recyclage ;
- Réemploi ;
- Jardinage pauvre en déchets
- ...

Les livres peuvent être lus dans le cadre du programme de français, tout en continuant à renforcer les notions abordées sur les déchets, le gaspillage ou la consommation.

4.2.3. Expositions et mobiliers

Nos propositions d'outils d'expositions et de mobiliers se compose :

- D'expositions (kakémonos, cadres, affiches) pour les couloirs, les halls qui permettent de sensibiliser les enfants, comme les parents sur les thèmes de la consommation, du gaspillage.
- De vitrines d'exposition et des malles pédagogiques expliquant les étapes du recyclage ou présentant des astuces zéro déchet (fioles de matières recyclées, valise zéro déchet...)
- De mobilier pour vous accompagner et illustrer vos démarches, comme
 - o un mini composteur vitré pour observer la vie dans un composteur ;
 - o un gâchimètre de pain pour lutter contre le gaspillage à la cantine ;
 - o ce meuble de présentation de livres (upcycling de palettes !) pour initier le troc de livres dans votre établissement.
 Une manière pour vous de sensibiliser les parents notamment.



4.2.4. Kit éco-événement

Le Syvedac et ses groupements adhérents proposent aux organisateurs un accompagnement technique pour limiter les quantités de déchets produits au cours de leurs manifestations et favoriser le recyclage. Un "kit événementiel" est ainsi mis à disposition. Il comprend :

- des gobelets réutilisables et de la vaisselle, afin d'éviter l'utilisation de gobelets ou vaisselle jetables ;

- des doubles-collecteurs à placer au plus près du public pour qu'il puisse trier d'un simple geste les déchets ;
- un kit de nettoyage composé de pinces de ramassage, de gants, de gilets hautes visibilités et de pesons ;
- des panneaux de consignes de tri ;
- des bâches rebond (support pour les événements sportifs) ;
- des bacs de collecte et bornes à verre mobiles (à étudier selon l'événement).

Le Syvedac peut également vous mettre à disposition des supports de communication pour sensibiliser le public sur la réduction et le tri des déchets (kakémonos, jeux, mallettes...).

Vous souhaitez organiser un éco-événement, vous souhaitez avoir des conseils, rendez-vous sur le [Guide éco événement](#).

Pour bénéficier de ce kit événement, il suffit de compléter le [formulaire en ligne](#). Et pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à contact@syvedac.org

4.3. Exposition mobile « Comme à la maison »

Cette exposition intitulée « Comme à la maison » a pour objectif de (re)découvrir des petits gestes du quotidien, des bonnes pratiques et des évidences qui feront la différence pour préserver votre environnement. Un outil pédagogique itinérant qui invite au dialogue, apporte des conseils et des astuces pour valoriser et réduire nos déchets.

L'exposition se compose de 8 panneaux recto-verso (largeur 1 m, hauteur 1,65 m) avec embases. La cuisine occupe une surface de 12 m² au sol (6m x 2m). Le verso des panneaux représente l'espace jardin. Ainsi, le module se place au centre d'une salle d'au moins 30 m², avec un dégagement minimal de 2 m entre les panneaux et les murs de la salle.

Pour plus d'information sur cette exposition, rdv sur la [Fiche technique de l'exposition](#).

4.4. Visites de sites

Pour illustrer vos séquences d'animation sur le traitement des déchets, il est possible de visiter des sites de tri et de traitement des déchets.

NB : Le transport jusqu'au site est à la charge de l'établissement.

L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles

Lors de la visite de l'espace pédagogique, vous y découvrirez des ateliers ludiques, des éléments scénographiques interactifs, un film, des jeux, pour manipuler et acquérir de nombreuses connaissances. La visite se poursuit dans l'UVE de Colombelles, vous suivrez le cheminement des ordures ménagères au sein de l'usine avec les différentes étapes de traitement et la manière dont elles sont transformées en énergie.



[Vidéo de présentation](#) de l'espace pédagogique de l'UVE. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre [site internet](#).

Les déchèteries

Les visites de déchèteries sont possibles pour les écoles des territoires des communautés de communes de VOO et NCPA.

- Contact Vallées de l'Orne et de l'Odon :



Justine GUYOT

Service de la protection et de la mise en valeur de l'Environnement : 02 72 88 15 88

j.guyot@vallees-orne-odon.fr

www.vallees-orne-odon.fr

- Contact Normandie Cabourg Pays d'Auge :



Marina JARDIN-GUILLEMINE

Service Gestion des déchets : 02 31 28 10 28

m.jardinguillemine@normandiecabourgpaysdauge.fr

www.normandiecabourgpaysdauge.fr

4.5. Spectacle : L'incroyable musée de la dynastie Poubelle

Afin de soutenir votre investissement, celui de l'équipe pédagogique et des enfants, le Syvedac peut offrir une représentation de son spectacle « L'incroyable musée de la

dynastie Poubelle », proposé par Mr Charly. L'occasion de clôturer les animations par un temps joyeux et ludique.

Il s'agit d'une comédie musicale, poétique et participative sur la promotion de la réduction des déchets. Une pièce 100% valorisation des déchets, qui met l'accent sur une esthétique intemporelle et une solidité pérenne.



Eugène Poubelle, l'inventeur de la fameuse poubelle est Normand, Caennais de surcroît (Cocorico !). Son arrière arrière arrière petit-fils, Issac Poubelle est fier de vous faire visiter le seul musée de la poubelle au monde.

"Entrez mesdames et messieurs ! Ladys and Gentleman ! Señoras et señores !"

Entrez dans un étrange musée. Un drôle de lieu où se mêlent poésie, musique et bonnes idées. Ici on évoquera le réemploi, le zéro déchet, le compostage et le gaspillage alimentaire.

"C'est fantastique ! It's incredible. Eso es super fenomenal !".

Le spectacle se déroule en plusieurs saynètes, correspondant à différentes salles du musée. Et pour y accéder le public est invité à participer à des devinettes.

Pour accueillir ce spectacle, il suffit de trouver une salle ayant une grande capacité d'accueil (ex : salle des fêtes, motricité, réfectoire...), à la charge de votre structure.

Informations utiles :

- Lieu : salle réservée par vos soins (pas de gymnase) ;
- Jauge : entre 60 et 100 élèves (possibilités d'organiser 2 représentations sur une même journée) ;
- Durée : 45 min ;
- Public : du CP au CM2.

4.6. Olympiades

Dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement suivi par l'école tout au long de l'année, le Syvedac peut organiser une journée olympiade, un temps d'animations qui vient finaliser l'année de manière joyeuse et sportive.

Les olympiades s'organisent avec une centaine de participants, se déroule toute une journée en fin d'année scolaire (à partir de fin mai), au sein d'une école sélectionnée par le Syvedac. L'objectif de cette journée est de :

- Promouvoir la réduction, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets de façon attractive et ludique ;
- Faire un bilan des actions menées avec le Syvedac par le biais du jeu.



Lors de cette journée, les enfants pourront participer à des grands jeux sportifs, des temps de création ou d'apprentissage, un jeu de piste en fil rouge, la projection d'un film ou la représentation d'un spectacle... Les groupes s'affronteront sur ces différents ateliers et les meilleurs se verront récompenser par des lots.

5. Des partenaires pour votre thématique écologie

Le Syvedac est un partenaire spécialisé dans les déchets, mais de nombreux acteurs locaux peuvent vous accompagner sur vos projets autour de l'écologie ou du développement durable.

5.1. Le CPIE

Le [CPIE Vallée de l'Orne](#) est un partenaire privilégié du Syvedac. Il réalise les animations sur le thème du compostage et du gaspillage alimentaire. Ce sont également les animateurs du CPIE qui animent l'exposition mobile « Comme à la maison » et les visites de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Colombelles. Ils assurent aussi des visites d'autres sites, notamment [La station d'épuration du Nouveau Monde](#) à Mondeville, animent des interventions sur l'énergie, l'eau, la biodiversité...

Contact : Atelier Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable :



VALLÉE DE L'ORNE

02 31 50 10 59

aedd@cpievdo.fr

<https://www.cpievdo.fr/>

Enfin, le CPIE dispose d'un [Centre de ressources](#).

5.2. Le SDEC

Le [SDEC Énergie](#) propose la visite de [La maison de l'énergie](#). Vous profiterez d'une demi-journée ludique grâce à un *escape game* comprenant plusieurs phases de jeux dédiées à la découverte des sources d'énergies, leurs utilisations et les pistes pour économiser l'usage expansif de ces ressources d'énergie. La visite s'articule autour d'une démarche qui favorise la réflexion, l'action et l'expérimentation.

5.3. Et pleins d'autres

[Zero Waste France](#) ou encore l'[ADEME](#) sont des ressources fiables pour construire vos supports. [Club citéo](#) vous propose des outils pédagogiques limités aux sujets tri et recyclage.

Une liste non exhaustive d'associations et structures diverses sont recensées par l'association L'humanivelle dans leur [Guide local du zéro déchet](#), rendez-vous en partie 5 « Pour aller plus loin ensemble » page 10 du document. Certaines de ces structures proposent des animations ou peuvent vous accompagner dans vos projets.

Pour conclure, les institutions françaises, comme l'école, sont des acteurs majeurs pour éveiller les enfants aux problématiques environnementales actuelles. Le partenariat entre l'école et le Syvedac permet une large sensibilisation sur la thématique des déchets. Les sujets principaux des interventions sont la réduction du gaspillage alimentaire, la réduction des déchets, le compostage des biodéchets et la pérennisation du geste de tri pour une conscientisation des actes individuels et collectifs.

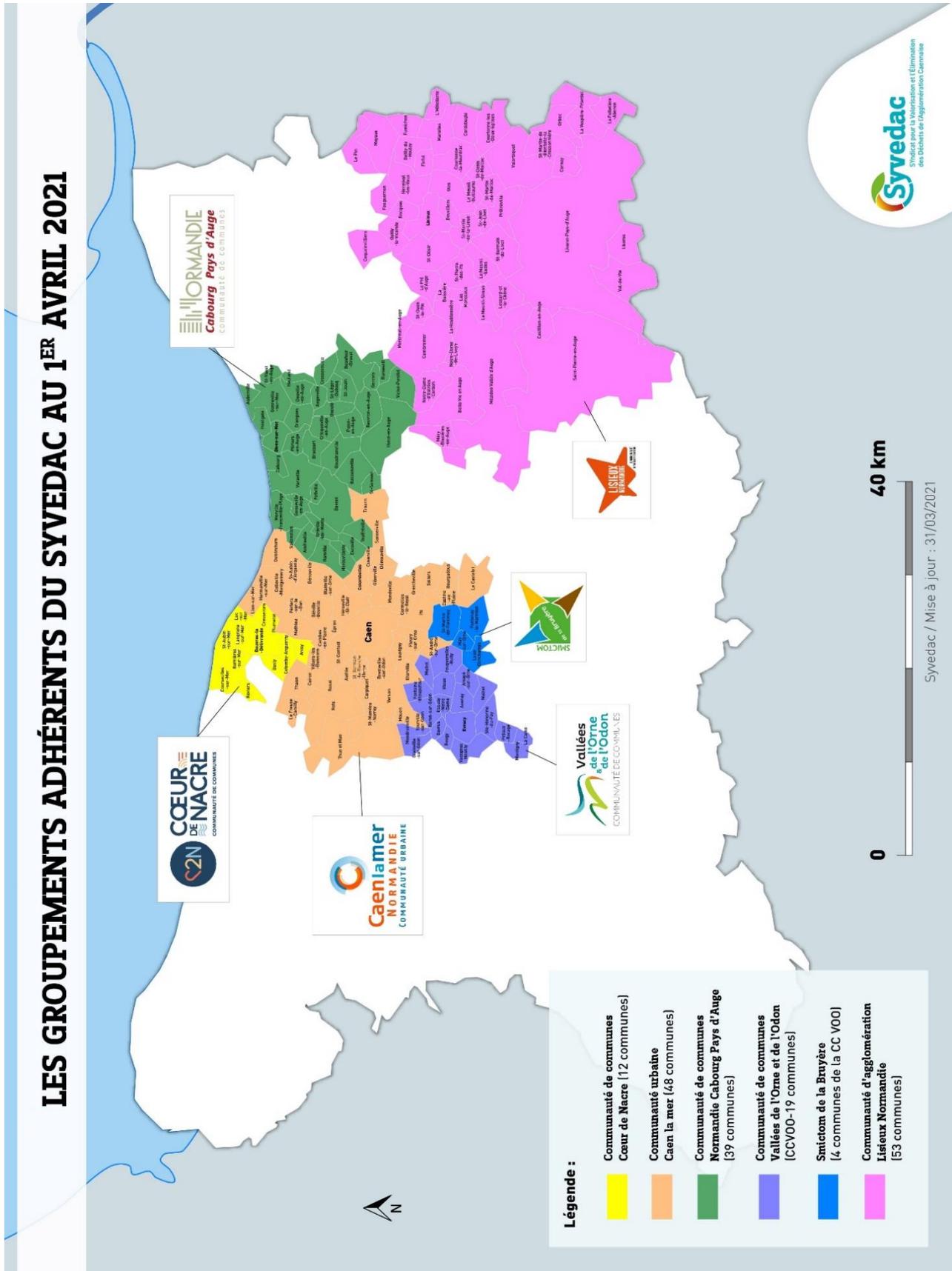
Grâce à ce programme d'animations, les enfants se souviendront qu'une alternative plus durable existe au sujet des déchets et ils réaliseront leur pouvoir d'action pour améliorer l'environnement dans lequel ils grandiront, dans l'espoir que la lutte contre le gaspillage et le tri des déchets deviennent une norme.

Les mots clés :

Responsable – Conscient – Écocitoyen – Déchet – Pollution – Préserver –
Réduction – Tri – Recyclage – Matière – Animation scolaire

Annexes

Annexe 1 : Carte du territoire du Syvedac au 1^{er} avril 2021



Annexe 2 : Liste des communes du territoire du Syvedac au 1^{er} avril 2021

Cté Urbaine CAEN LA MER	Cté de Caes CŒUR DE NACRE	Cté de Caes NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	Cté d'Agglomération LISIEUX NORMANDIE
Authie Bénouville Biéville-Beuville Blainville-sur-Orne Bourguébus Bretteville-sur-Odon Caen Cairon Cambes-en-Plaine Carpiquet Castine-en-plaine Colleville-Montgomery Colombelles Cormelles-le-Royal Cuverville Démouville Epron Eterville Fleury-sur-Orne Giberville Granthéville Hermanville-sur-Mer Hérouville-St-Clair Ifs Le Castelet Le Fresne-Camilly Lion-sur-Mer Louvigny Mathieu Mondeville Mouen Ouistreham Périers-sur-le-Dan Rozel Rots Saint-André-sur-Orne Saint-Aubin-d'Arquenay Saint-Contest Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Saint-Manvieu-Norrey Sannerville Soliers Thaon Thue et Mue Tourville-sur-Odon Troarn Verson Villons-les-buissons	Anisy Basly Bernières-sur-Mer Colomby-Anguerny Courseulles-sur-Mer Cresserons Douvres-la-Délivrande Langrune-sur-Mer Luc-sur-Mer Plumetot Reviers St-Aubin-sur-Mer	Amfreville Angerville Auberville Basseneville Bavent Beaufour-Druval Beuvron-en-Auge Bréville-les-Monts Brucourt Cabourg Cresseveuille Cricqueville en Auge Dives-sur-Mer Douville en Auge Dozulé Escoville Gerrots Gonneville-en-Auge Gonneville-sur-Mer Goustranville Grangues Hérouvillette Heuland Hotot-en-Auge Houlgate Merville-Franceville Periers en Auge Petiville Putot en Auge Ranville Rumesnil Saint Jouin Saint Léger Dubosq Saint Samson Saint-Vaast-en-Auge Sallenelles Touffréville Varaville Victot-Pontfol	Belle-Vie-en-Auge Beuvillers Castillon en Auge Cambremer Cernay Coquainvilliers Cordebugle Courtonne-la-Meurdrac Courtonne-les-Deux-Églises Fauguernon Firfol Fumichon Glos Hernival-les-Vaux La Boissière La Folletière Abenon La Houblonnière La Vespière Friardel Le Mesnil Eudes Le Mesnil Guillaume Le Mesnil Simon Le Pin Le Pré d'Auge L'Hôtellerie Les Monceaux Lessard et le Chêne Lisieux Lisores Livarot Pays d'Auge Marolles Méry-Bissières-en-Auge Mécidon-Vallée d'Auge Montreuil-en-Auge Moyaux Notre-Dame-de-Livaye Notre-Dame-d'Estrées-Corbon Orbec Ouilly du Houley Ouilly le Vicomte Prêtreville Rocques Saint Denis de Mailloc Saint Désir Saint-Germain-de-Livet Saint-Jean-de-Livet Saint Martin de Bienfaite la Cressonnière Saint-Martin-de-la-Lieue Saint-Martin-de-Mailloc Saint-Ouen-le-Pin Saint-Pierre-des-Ifs Saint-Pierre-en-Auge Val de Vie Vslorbiquet
	Cté de Caes VALLEES-ORNE-ODON		
	Amayé-sur-Orne Avenay Baron-sur-Odon Bougy Esquay-Notre-Dame Evrecy Feugerolles-Bully Fontaine-Etoupfour Gavrus Grainville-sur-Odon La Caine Maizet Maltot Mondrainville Montigny Préaux-Bocage Ste-Honorine-du-Fay Vacognes-Neuilly Vieux		
	SMICTOM DE LA BRUYERE		
	Fontenay-le-Marmion Laize-Clinchamps May-sur-Orne St-Martin-de-Fontenay		

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS



Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination
des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES

Tél : 02 31 28 40 03
contact@syvedac.org

En partenariat avec le CPIE Vallées de l'Orne



VALLÉE DE L'ORNE